



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Hébertville :

QU'une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 16 décembre 2020 à 18h à l'Hôtel de ville de la municipalité d'Hébertville.

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du règlement 534-2020 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2021 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes passés dus
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations
6. Période de questions
7. Levée de la séance

LES DÉLIBÉRATIONS ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE PORTERONT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Donné à Hébertville ce 8^{ème} jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.


Sylvain Privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Roberval, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au Bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 8 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce 8^{ème} jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.


Sylvain Privé
Directeur général et
secrétaire-trésorier